

Le 23 juin 2014

COMMUNIQUE

Lancement de la mise en œuvre du Plan cancer 3 : la première réunion des membres du comité de pilotage s'est tenue le 20 mai et le comité de suivi du Plan a été installé le 11 juin 2014. Les premières actions sont engagées.

Annoncé par le Président de la République le 4 février dernier pour 2014-2019, le Plan cancer 2014-2019 est piloté conjointement par les ministres en charge de la santé et de la recherche. La gouvernance du Plan s'appuie sur deux instances dont les rôles sont complémentaires.

Le comité de pilotage interministériel, co-présidé par les ministres, veillera à la mise en œuvre du Plan cancer au regard de ses objectifs et remettra chaque année un rapport au Président de la République. Il réunit les décideurs de l'Etat et de l'Assurance Maladie auxquels sont associés la Ligue nationale contre le cancer, le collectif interassociatif sur la santé (CISS), l'Union des associations de parents d'enfants atteints de cancer (UNAPECLE), la Fondation ARC pour la recherche sur le cancer, ainsi que le Professeur Jean-Paul Vernant qui a conduit les travaux préparatoires au Plan. Ce comité a été installé le 20 mai dernier.

Le comité de suivi du Plan cancer animé par l'INCa, opérateur désigné pour piloter la mise en œuvre du Plan, rassemble tous les organismes responsables d'actions du Plan : les directions du ministère des affaires sociales et de la santé (DGS, DGOS, DSS, DGCS, SGMAS) et du ministère de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche (DGRI, DGESIP, DGESCO), l'assurance maladie (UNCAM), un représentant des agences régionales de santé, les directions des ministères en charge du travail et de l'emploi (DGT, DGEFP) et des outre-mer (DGOM), les instituts de recherche (ITMO cancer, IReSP), les agences sanitaires et opérateurs de l'Etat (INCa, INPES, InVS, ANSM, CEPS, ANSES, Agence de biomédecine, ASN, CNSA), la HAS, la Ligue nationale contre le cancer, le CISS et la Fondation ARC. Instance de coordination et d'échanges sur la mise en œuvre du Plan, il est chargé de préparer le rapport annuel remis au Président de la République. Le comité de suivi a été installé le 11 juin 2014.

Un suivi régulier de l'avancement des actions du Plan cancer sera réalisé ainsi qu'une évaluation pour en mesurer l'impact et les résultats au regard des objectifs du Plan. La concertation avec les acteurs et les parties prenantes est organisée avec les représentants des usagers, des malades et des professionnels, notamment au sein du comité des usagers et des professionnels de l'INCa, mais aussi avec les fédérations hospitalières, membres du GIP-INCa qui se réuniront le 27 juin prochain pour un premier échange sur la mise en œuvre du Plan cancer 3. Afin de garantir une bonne articulation entre le niveau national et le niveau régional, les agences régionales de santé participent au pilotage et au suivi du Plan cancer et un séminaire annuel sera organisé avec les représentants des ARS de toutes les régions. Le premier séminaire est prévu à l'automne 2014.

La mise en œuvre du Plan cancer 3 est effective et plusieurs actions fortes sont déjà engagées par les différents responsables.

Le comité de pilotage dédié au cancer mis en place par la DGOS au sein du comité de réforme de la tarification hospitalière (CORETAH) a démarré ses travaux en vue de faire évoluer les modes de financement. Deux nouveaux appels à projets pour développer l'éducation thérapeutique du patient ont été lancés par l'INCa, l'un pour les malades atteints de cancers digestifs, l'autre pour soutenir la formation des professionnels de santé en chimiothérapie orale.

Plusieurs actions visant à favoriser la recherche clinique et l'accès à l'innovation en pédiatrie sont mises en œuvre par l'INCa. L'intergroupe coopérateur de recherche clinique de la société française de lutte contre les cancers et les leucémies de l'enfant et de l'adolescent vient d'être labellisé. Un appel à candidatures va être lancé dans les prochaines semaines pour la nouvelle labellisation des centres d'essais précoces (CLIP²) favorisant la création de centres dédiés aux enfants. Le guide Cancer info « mon enfant a un cancer : comprendre et être aidé » a été actualisé et publié en partenariat avec la Ligue nationale contre le cancer.

A l'issue de chaque réunion du comité de pilotage et du comité de suivi, un communiqué sera diffusé et les informations seront mises en ligne sur le site e-cancer.fr afin que l'avancée du Plan cancer 2014-2019 soit rendue publique et partagée avec l'ensemble des parties prenantes.

Le Plan cancer 2014-2019 porte des ambitions fortes :

1. **Guérir plus de personnes malades**, en favorisant des diagnostics précoces et en garantissant l'accès de tous à une médecine de qualité et aux innovations,
2. **Préserver la continuité et la qualité de vie**, en proposant une prise en charge globale de la personne pendant et après la maladie, tenant compte de l'ensemble de ses besoins,
3. **Investir dans la prévention et la recherche** pour réduire le nombre de nouveaux cas de cancer et préparer les progrès à venir,
4. À ces ambitions s'ajoute la volonté d'**optimiser le pilotage et les organisations de la lutte contre les cancers** pour une meilleure efficacité, en y associant pleinement les personnes malades et les usagers du système de santé.

Il s'inscrit dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale de santé et de l'Agenda stratégique pour la recherche.

Le Plan est décliné en 17 objectifs qui s'organisent en actions opérationnelles.